

baromètre santé

premiers résultats 2000

Les jeunes de 12 à 25 ans dans le Nord-Pas-de-Calais

Introduction	1	Consommation d'alcool	10
Méthodologie	3	Drogues illicites	11
Environnement, qualité de vie	5	Accidents et prise de risque	12
Idées et tentatives de suicide	6	Violences subie et agie	13
Activité sportive	7	Vie affective et sexuelle	14
Poids et image du corps	8	Consommation de soins	15
Tabac	9		

Le Nord - Pas-de-Calais est la région la plus jeune de France métropolitaine : 37 % de la population ont moins de 25 ans. La santé des jeunes y constitue donc un enjeu essentiel pour l'avenir. C'est pourquoi la conférence régionale de Santé a retenu, en 1997, la prévention et la promotion de la santé des enfants et des jeunes comme priorité régionale de santé. Ceci a conduit à mettre en œuvre un programme régional de santé (PRS) axé sur la « santé des enfants et des jeunes », pour inscrire l'ensemble des initiatives dans un programme cohérent autour des mêmes objectifs.

La démarche du groupe de programmation de ce PRS l'a conduit à constater qu'il disposait de peu d'indicateurs sur la santé des jeunes. Cependant, les indicateurs traditionnels pour explorer la santé des jeunes se révèlent souvent inappropriés : l'absence de maladie, qui caractérise très largement cette période de la vie, ne suffit pas à décrire la santé de cette population. Il est nécessaire de mieux connaître les représentations, attitudes et comportements des jeunes, pour appuyer la mise en œuvre et le suivi des actions régionales de promotion de la santé des jeunes.

C'est ce qui fait tout l'intérêt du Baromètre régional de la santé des jeunes, réalisé à l'initiative de l'observatoire régional de la Santé Nord - Pas-de-Calais et de la direction régionale des Affaires sanitaires et sociales Nord - Pas-de-Calais. Ce Baromètre a été construit et réalisé en partenariat avec le Comité français d'éducation pour la santé (CFES), la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé (Fnors) et les observatoires régionaux de la Santé d'Alsace, des Pays de la Loire et de Picardie. Le travail en commun réalisé pour l'élaboration, le protocole, le traitement et la présentation des résultats permet d'instructives comparaisons des régions entre elles et avec l'échantillon national de jeunes.

Le lecteur trouvera ici une première présentation des résultats, qui concerne les onze thèmes suivants :

- l'environnement, la qualité de vie et les relations des jeunes avec leurs parents et avec l'école ;
- les idées et tentatives de suicide et le suivi médical des suicidants ;
- l'activité sportive, mesurée par la pratique et la durée au cours de la dernière semaine et les raisons qui les poussent à faire du sport ;
- le poids et l'image du corps, à travers l'indice de masse corporelle et la perception de leur poids ;
- le tabac avec la consommation, le désir d'arrêter et le respect des zones publiques ;
- la consommation d'alcool par semaine, la veille de l'enquête et le nombre d'ivresse(s) déclaré ;
- les drogues illicites à travers le cannabis (proposé et consommé) et les autres drogues (consommées) ;
- les accidents (au cours des douze derniers mois) et la prise de risque (au cours du dernier mois) ;
- les violences subie et agie (au cours des douze derniers mois) et les rapports sexuels forcés (au cours de la vie) ;
- la vie affective et sexuelle (au cours de la vie), l'utilisation du préservatif (lors d'un premier rapport ou ultérieurement) et l'attention face à une grossesse possible ;
- la consommation de soins mesurée par les consultations auprès du généraliste et des principaux professionnels de santé au cours des douze derniers mois et par la prise de tranquillisants ou de somnifères.

Une histoire, un présent

Afin de mieux appréhender les connaissances, attitudes et comportements des Français concernant la santé, le Comité français d'éducation pour la santé (CFES) a mis en place, à partir de 1992, la série des Baromètres santé. Différentes populations ont ainsi été enquêtées au plan national : les jeunes de 12 à 19 ans, les adultes de 18 à 75 ans, les médecins généralistes et plus récemment les pharmaciens d'officine.

En 1999, en partenariat avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, le Haut Comité de la santé publique, la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et

la toxicomanie et la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé, le CFES a réalisé un nouveau Baromètre national couvrant cette fois la population des jeunes et des adultes (12-75 ans). Parallèlement, à la demande et avec le soutien financier de nombreux acteurs locaux, des Baromètres régionaux ont été mis en place en Alsace, Nord - Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie et Poitou-Charentes. Dans cette dernière région, l'enquête a concerné la même population qu'au plan national (12-75 ans), alors que dans les quatre autres, les enquêtes ciblaient la population des 12-25 ans.

Le Baromètre santé 2000

Comme ceux réalisés précédemment, les Baromètres santé reposent sur des enquêtes téléphoniques auprès d'échantillons représentatifs de la population, obtenus par la méthode aléatoire. Celle-ci garantit au mieux l'exactitude des tests statistiques classiques. Elle est également la mieux adaptée aux sujets pour lesquels il existe *a priori* peu de connaissances approfondies sur les relations entre les réponses et les caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées. De plus, cette méthode reste la plus couramment utilisée dans les enquêtes épidémiologiques, ce qui facilite les comparaisons avec d'autres études.

Les questionnaires destinés aux 12-75 ans et ceux spécifiques aux 12-25 ans ont été élaborés à partir des questionnaires utilisés dans les baromètres santé précédents, avec le souci à la fois de conserver autant que possible la formulation des questions, pour pouvoir établir des comparaisons chronologiques, mais aussi d'intégrer de nouveaux indicateurs, notamment ceux utilisés en matière de toxicomanie dans un cadre européen. De nombreuses équipes nationales et régionales ont contribué à l'élaboration et à la validation de ces questionnaires. Quelques thèmes comme le dépistage des cancers ou la couverture vaccinale ne sont pas abordés dans les questionnaires destinés aux 12-25 ans. Par contre, certains aspects spécifiques aux adolescents et jeunes adultes y ont été développés. La durée moyenne de passation des questionnaires était de 25 minutes pour les questionnaires 12-25 ans et de 33 minutes pour ceux destinés aux 12-75 ans.

L'institut BVA a réalisé d'octobre à décembre 1999 les entretiens par téléphone en utilisant le système Cati (*Computer Assisted Telephone*

Interview). Un échantillon de 13 685 personnes, représentatif de la population française de 12 à 75 ans a été interrogé dans le cadre de l'enquête nationale. Des sur-échantillons ont été réalisés pour compléter les données régionales obtenues à partir de l'enquête nationale, afin d'obtenir des échantillons régionaux d'environ 1 200 personnes.

L'anonymat et le respect de la confidentialité étaient garantis par les mêmes procédures que celles employées lors de l'enquête Baromètre santé jeunes 97/98, enquête ayant reçu l'aval de la Commission nationale informatique et liberté (Cnil). Les thèmes les plus sensibles ne concernaient pas les moins de 15 ans, conformément aux recommandations de la Cnil. Avant tout appel téléphonique, une lettre annonce était adressée à tous les ménages sélectionnés afin, notamment, de minorer les refus de participation.

Sélection du ménage éligible

Pour être éligible, un ménage devait comporter au moins une personne âgée de 12 à 75 ans (12 à 25 ans pour les Baromètres santé jeunes régionaux), parlant le français et ayant son domicile habituel au numéro de téléphone composé. Chaque numéro a été appelé au maximum douze fois entre 17 h et 21 h en semaine et entre 10 h et 18 h le samedi, l'enquêteur laissant sonner huit coups. Au bout de trois tentatives infructueuses, deux nouvelles tentatives étaient effectuées entre 12 h et 17 h. Des tentatives ont également été réalisées le mercredi après-midi. En cas de non-réponse, le numéro a été recomposé automatiquement 90 minutes plus tard. Les numéros occupés étaient recomposés automatiquement 30 minutes plus tard.

Méthodologie

Les appels aboutissant sur un répondeur ont été considérés comme des non-réponses.

Sélection de l'individu éligible

À l'intérieur de chaque foyer, l'individu éligible, âgé de 12 à 25 ans ou de 12 à 75 ans selon les enquêtes, a été sélectionné par la méthode du plus proche anniversaire. Pour les moins de 15 ans, l'accord des parents était sollicité avant l'interview.

Si l'individu sélectionné était présent et disponible au moment du contact avec le ménage, le questionnaire lui était proposé immédiate-

ment. Si l'individu le souhaitait, un rendez-vous téléphonique lui était proposé. Quand la personne sélectionnée ne souhaitait pas répondre, les enquêteurs devaient s'efforcer d'obtenir le maximum d'information la concernant afin de constituer un fichier de non-répondants le plus précis possible : sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, motif du refus, etc. Dans le cas où l'individu sélectionné refusait de répondre ou n'était pas en mesure de le faire, l'institut ne devait pas interroger une autre personne du foyer pour le remplacer, même si cette dernière présentait les critères d'éligibilité.

Principales caractéristiques des enquêtes

	Alsace	Nord-Pas-de-Calais	Pays de la Loire	Picardie	France*
Taux de refus immédiat des ménages	13,9 %	15,2 %	15,8 %	19,3 %	22,2 %
Taux de refus différé des ménages	2,1 %	2,5 %	2,8 %	2,7 %	2,9 %
Taux de refus des ménages	16,0 %	17,7 %	18,6 %	22,0 %	25,1 %
Taux de refus des individus	2,3 %	2,5 %	3,1 %	3,2 %	6,6 %
Taux d'abandon	1,1 %	1,5 %	0,7 %	1,3 %	1,9 %
Taille de l'échantillon 12-75 ans	-	-	-	-	13 685
Taille de l'échantillon 12-25 ans	1 237	1 239	1 270	1 268	2 765

* Les taux de refus pour la France concernent les 12-75 ans.

Les résultats

Les données présentées ci-après sont les premiers résultats de l'enquête Baromètre santé jeunes 2000 pour le Nord - Pas-Calais.

Dans l'ensemble du texte, lorsque le terme « jeunes » est employé sans précision de classe d'âge, il concerne les 12-25 ans. Dans tous les autres cas, la classe d'âge concernée est mentionnée spécifiquement.

Les données ont été pondérées par le nombre de personnes éligibles au sein du ménage contacté. Un redressement sera réalisé selon les résultats du dernier recensement de la population de l'Insee dès que ces données seront disponibles. Ce redressement ne devrait pas, *a priori*, modifier de façon importante ces premiers résultats, d'autant plus que ces derniers sont souvent présentés selon le sexe et l'âge, variables utilisées pour le redressement.

Par ailleurs, la dimension sociale explique vraisemblablement certains comportements observés. Celle-ci n'a pu être analysée dans le cadre de ce premier document, elle le sera ultérieurement.

Les comparaisons entre les quatre régions et l'échantillon national 12-25 ans ont été réalisées sur des données standardisées, avec comme population de référence la population française des deux sexes par année d'âge au 1^{er} janvier 1997 estimée par l'Insee.

Cette standardisation explique les différences qui peuvent exister entre certains résultats régionaux et les résultats utilisés dans les comparaisons.

Toutes les différences mentionnées entre deux résultats sont statistiquement significatives ($p < 0,05$ au test du Chi 2 ou de Student).

Structure par sexe et âge des échantillons régionaux

	Alsace		Nord - Pas-de-Calais		Pays de la Loire		Picardie		France	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
12-14 ans	141	168	141	151	155	144	162	141	267	276
15-17 ans	152	154	190	145	153	136	170	153	273	288
18-19 ans	89	93	86	96	107	106	105	84	166	196
20-22 ans	100	123	95	132	117	135	123	127	272	323
23-25 ans	113	104	101	102	99	118	86	117	305	399
Total	595	642	613	626	631	639	646	622	1 283	1 482

Les garçons déclarent une meilleure qualité de vie que les filles

D'après le profil de santé de Duke*, les garçons déclarent en moyenne une meilleure qualité de vie que les filles (score de santé globale : 75,9 versus 67,9). Cela est valable pour toutes les dimensions : scores de santé physique (80,5 versus 71,0), mentale (76,5 versus 66,5) et sociale (70,4 versus 66,3). Ils ont également des scores d'anxiété (29,4 versus 37,9) et de dépression (27,1 versus 36,1) inférieurs en moyenne à ceux des filles.

Les relations avec les parents

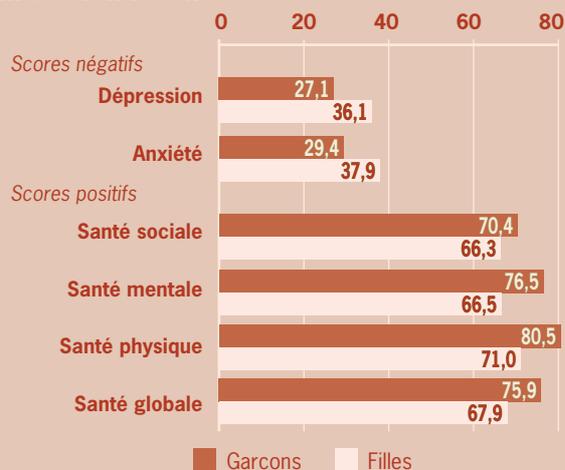
63,3 % des garçons et 57,6 % des filles âgés de 12 à 25 ans déclarent qu'il est facile de parler à leurs parents de choses qui les préoccupent. Les filles sont plus nombreuses à déclarer que leurs parents veulent assez souvent ou très souvent savoir où ils sont et ce qu'ils font (74,9 % versus 72,8 %), les félicitent (62,2 % versus 54,8 %) et leur disent à quelle heure rentrer quand ils sortent (63,0 % versus 61,4 %). 73,1 % des garçons et 77,4 % des filles déclarent que leurs parents écoutent leurs idées et leurs opinions.

À 48 % les filles déclarent aimer beaucoup l'école

Chez les jeunes scolarisés, les filles sont plus nombreuses à déclarer aimer beaucoup l'école (48,0 % versus 37,3 %). 60,0 % des garçons et 54,6 % des filles déclarent être arrivés en retard à l'école une fois ou plus durant les douze derniers mois. Par ailleurs, les garçons sont plus nombreux à déclarer avoir redoublé au moins une fois au cours de la scolarité (47,1 % versus 37,4 %).

* Le profil de santé de Duke est un instrument générique de mesure de la qualité de la vie qui comporte 17 questions pouvant être regroupées en plusieurs dimensions (physique, mentale, sociale, santé perçue, incapacité, anxiété, douleur, estime de soi et dépression). Le score de santé générale est un score global représentant la somme des dimensions physique, mentale et sociale. Les scores sont normalisés de 0, indiquant la plus mauvaise qualité de vie, à 100, indiquant une qualité de vie optimale, dans la plupart des dimensions (santé physique, mentale, sociale, générale, santé perçue et estime de soi). Les scores d'anxiété, de dépression, d'incapacité, de douleur sont évalués en sens inverse (100 exprimant la qualité de vie minimale).

Scores moyens de l'échelle de Duke chez les jeunes selon le sexe



Source : Baromètre santé, ORS et Dross Nord-Pas-de-Calais, OFES, 2000.

Comparaison inter-régionale

La proportion standardisée de jeunes déclarant « se trouver tout à fait bien comme ils sont » est nettement plus élevée pour les garçons (environ deux garçons sur trois) que pour les filles (environ une fille sur deux). Cette différence est observée au niveau national et dans les quatre régions. Les proportions relevées pour chaque région sont très comparables à celles de l'échantillon national.

Jeunes déclarant « se trouver tout à fait bien comme ils sont » selon le sexe (résultats standardisés par âge)



Source : Baromètre santé, ORS Alsace, Pays de la Loire, Picardie, ORS et Dross Nord-Pas-de-Calais, OFES, 2000.

N. B. : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées et non pondérées.

Presque un jeune sur dix a pensé au suicide au cours des douze derniers mois

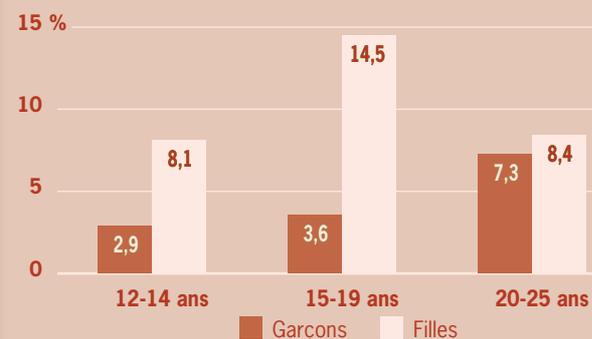
7,7 % des jeunes de 12 à 25 ans déclarent avoir pensé au suicide au cours des douze derniers mois. Cette proportion est plus importante chez les filles (10,8 %) que chez les garçons (4,5 %). Seulement 38,6 % de ces jeunes en ont parlé à quelqu'un (42,3 % des garçons et 37,1 % des filles).

Tentatives de suicide : 8,3 % des filles

5,5 % des jeunes de 12 à 25 ans déclarent avoir déjà fait une tentative de suicide au cours de leur vie : cette proportion est également plus importante chez les filles (8,3 %) que chez les garçons (2,7 %). Parmi les jeunes déclarant avoir déjà tenté de se suicider, 65,1 % l'ont fait une fois, 29,5 % deux fois et 5,4 % trois fois ou plus.

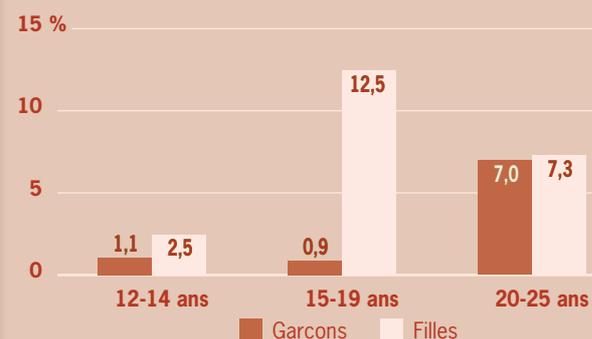
À la suite de la dernière tentative, 35,6 % des suicidants ont été hospitalisés, 41,7 % ont été suivis par un médecin ou un professionnel de l'aide psychologique et 49,2 % en ont parlé à une autre personne.

Proportion de jeunes déclarant avoir pensé au suicide au cours des douze derniers mois selon le sexe et l'âge



Source : Baromètre santé, ORS et Drass Nord-Pas-de-Calais, CFEES, 2000.

Proportion de jeunes déclarant avoir fait une tentative de suicide au cours de leur vie selon le sexe et l'âge

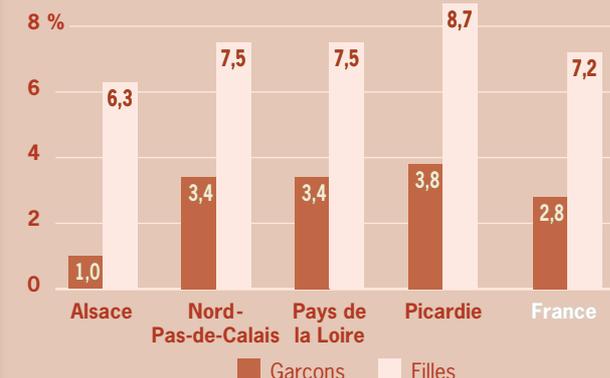


Source : Baromètre santé, ORS et Drass Nord-Pas-de-Calais, CFEES, 2000.

Comparaison inter-régionale

La proportion de jeunes de 12 à 25 ans qui déclarent avoir déjà fait une tentative de suicide varie peu entre les différentes régions : les résultats les plus faibles sont observés en Alsace. Les résultats des échantillons régionaux sont très comparables à ceux de l'échantillon national.

Jeunes déclarant avoir fait une tentative de suicide au cours de leur vie selon le sexe (résultats standardisés par âge)



Source : Baromètre santé, ORS Alsace, Pays de la Loire, Picardie, ORS et Drass Nord-Pas-de-Calais, CFEES, 2000.

N. B. : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées et non pondérées.

Deux jeunes sur trois déclarent avoir pratiqué un sport au cours de la dernière semaine

La pratique sportive des jeunes a été évaluée au cours des sept derniers jours dans quatre contextes différents : le milieu scolaire ou universitaire, le club sportif, le milieu du travail, et dans un cadre non organisé (seul ou entre amis).

Deux jeunes sur trois déclarent avoir pratiqué un sport au cours des sept derniers jours. Cette pratique est plus fréquente chez les garçons (76,8 %) que chez les filles (54,2 %). Elle décroît avec l'âge pour les deux sexes.

La durée de l'activité sportive est plus élevée chez les garçons que chez les filles

Les sportifs ont pratiqué en moyenne 7 heures 20 de sport durant les sept derniers jours. Cette durée diffère de façon importante d'un individu à l'autre : un jeune sur trois n'a pas fait de sport au cours de la dernière semaine, alors que 28,0 % des jeunes en ont fait, en moyenne, plus de 8 heures dans la semaine. Cette pratique intensive est beaucoup plus fréquente chez les garçons que chez les filles (40,3 % versus 16,1 %).

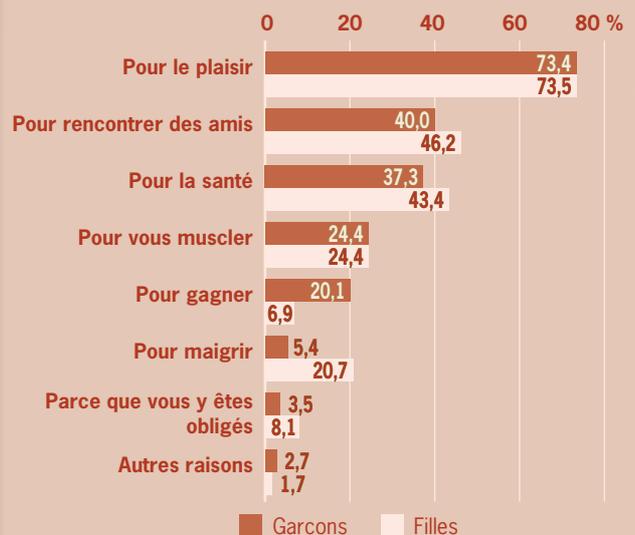
La principale motivation à la pratique sportive est le plaisir

Parmi les jeunes ayant pratiqué une activité sportive au cours des sept derniers jours, trois sur quatre déclarent en avoir fait pour le plaisir. Les autres raisons avancées sont : « pour rencontrer des amis » et « pour la santé ». Si les proportions de garçons et de filles à partager ces motivations sont relativement proches, de grandes différences apparaissent en ce qui concerne les autres motifs. Ainsi, les garçons sont beaucoup plus nombreux à faire du sport par esprit de compétition (20,1 % d'entre eux en font pour gagner versus 6,9 % chez les filles) et les filles pratiquent plus une activité sportive pour maigrir (20,7 % versus 5,4 % chez les garçons). Les raisons de pratiquer un sport varient également avec l'âge : plus leur âge augmente, plus les jeunes déclarent faire du sport pour être en bonne santé et pour se muscler, et moins le plaisir est évoqué.

Jeunes déclarant avoir pratiqué un sport au cours des sept derniers jours selon le sexe et l'âge



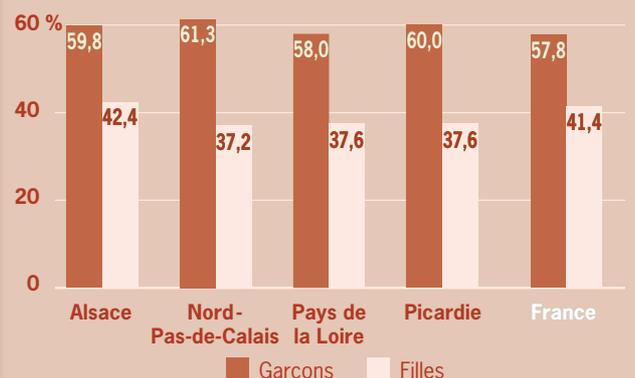
Motivations principales à la pratique d'un sport chez les jeunes selon le sexe



Comparaison inter-régionale

La proportion de jeunes déclarant avoir pratiqué une activité sportive d'une durée supérieure ou égale à 2 heures, au cours des sept jours précédant l'enquête, est, pour les quatre régions de l'étude, proche de la moyenne nationale, chez les filles comme chez les garçons. Ainsi, environ six garçons sur dix et quatre filles sur dix déclarent avoir fait au moins deux heures de sport durant la dernière semaine.

Jeunes déclarant avoir pratiqué au moins deux heures de sport au cours des sept derniers jours selon le sexe (résultats standardisés par âge)



N. B. : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées et non pondérées.

14 % des jeunes ont un poids supérieur à la normale

Le poids et la taille déclarés par les jeunes enquêtés permettent de calculer un indice de masse corporelle (IMC) (poids/taille²). Cet indicateur évalue, en fonction du sexe et de l'âge des jeunes, si le poids est excessif ou au contraire insuffisant*. La proportion de jeunes dont l'IMC est supérieur à la normale atteint 14,0 %. Les garçons sont plus fréquemment concernés que les filles (15,5 % versus 12,6 %). Parmi les 14,0 % de jeunes dont l'IMC est supérieur à la normale, 7,1 % des jeunes sont classés comme ayant un surpoids et 6,9 % comme obèses.

Les jeunes ont, dans l'ensemble, une bonne perception de leur corpulence

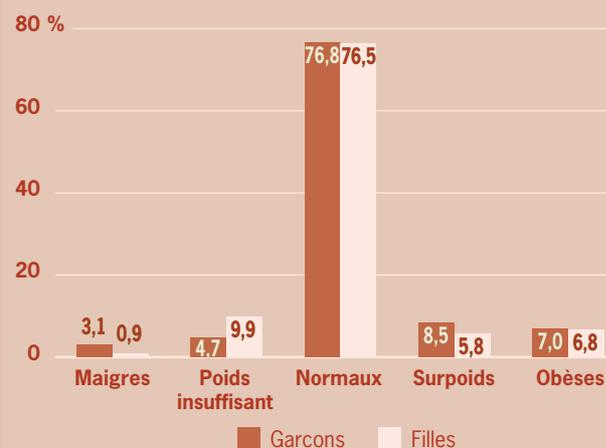
57,8 % des jeunes interrogés se trouvent à peu près du bon poids, les garçons (62,7 %) plus que les filles (53,1 %). La majorité des jeunes ont une perception de leur poids en accord avec l'IMC calculé. Ainsi, parmi ceux qui ont un IMC normal, 62,6 % se trouvent à peu près du bon poids, mais 25,5 % un peu ou beaucoup trop gros et 11,9 % un peu ou beaucoup trop maigres.

31,6 % des jeunes ayant un poids supérieur à la normale se trouvent à peu près du bon poids. Cependant, parmi les jeunes ayant un poids inférieur à la normale, 56,5 % s'estiment à peu près du bon poids et 2,3 % un peu trop gros.

* Cinq classes d'indice de masse corporelle (IMC) ont été constituées pour analyser la corpulence des jeunes (d'après M.-F. Rolland-Cachera, Inserm) :

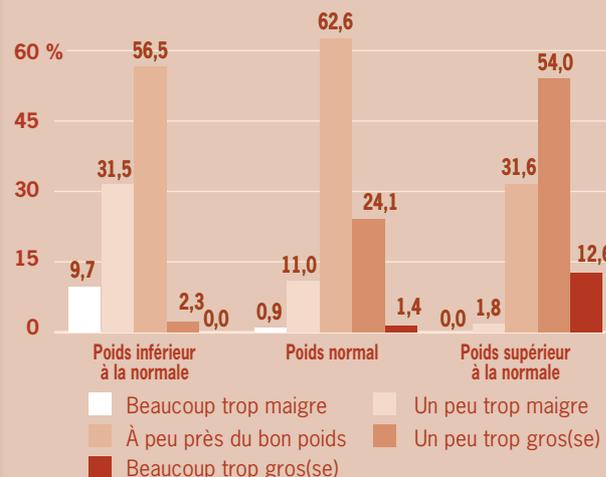
- les maigres sont les jeunes dont l'IMC est inférieur au 3^e percentile de la population de référence,
- les jeunes ayant un poids insuffisant sont ceux dont l'IMC est supérieur ou égal au 3^e percentile et inférieur au 10^e percentile,
- les jeunes ayant un poids normal sont ceux dont l'IMC est supérieur ou égal au 10^e percentile et inférieur ou égal au 90^e percentile,
- les jeunes ayant un surpoids sont ceux dont l'IMC est supérieur au 90^e percentile et inférieur ou égal au 97^e percentile,
- les obèses sont les jeunes dont l'IMC est supérieur au 97^e percentile.

Indice de masse corporelle (IMC) des jeunes selon le sexe



Source : Baromètre santé. ORS et Dross Nord-Pas-de-Calais, CFES, 2000.

Perception par les jeunes de leur poids selon l'indice de masse corporelle (IMC)



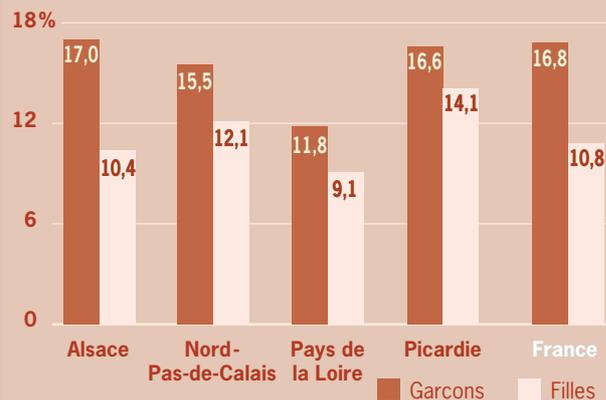
Source : Baromètre santé. ORS et Dross Nord-Pas-de-Calais, CFES, 2000.

Comparaison inter-régionale

La proportion de jeunes de poids supérieur à la normale est plus élevée chez les garçons que chez les filles, quelle que soit la région de l'étude. Chez les garçons, seuls les Pays de la Loire connaissent une proportion de jeunes de poids supérieur à la normale plus faible que la moyenne française. Chez les filles, on observe, en Picardie, une proportion élevée de jeunes de poids supérieur à la normale (surpoids ou obèses).

N. B. : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées et non pondérées.

Jeunes ayant un poids supérieur à la normale* selon le sexe (résultats standardisés par âge)



Source : Baromètre santé. ORS Alsace, Pays de la Loire, Picardie, ORS et Dross Nord-Pas-de-Calais, CFES, 2000.

* jeunes en surpoids et jeunes obèses

Près d'un jeune sur trois déclare fumer...

31,3 % des 12-25 ans déclarent fumer : 6,3 % occasionnellement et 25,0 % régulièrement*. La proportion de fumeurs augmente rapidement avec l'âge : elle passe de 8,0 % à 12-14 ans à 46,3 % à 18-19 ans. Elle est ensuite stable, avec environ un fumeur sur deux. La proportion de fumeurs occasionnels reste relativement stable au fil des âges et toujours inférieure ou égale à 10 %. La progression du tabagisme avec l'âge s'explique donc avant tout par l'augmentation du nombre de fumeurs réguliers (de 3,9 % à 12-14 ans à plus de 35 % après la majorité).

... mais plus d'un fumeur sur deux souhaite arrêter de fumer

56,1 % des garçons et 60,8 % des filles souhaitent arrêter de fumer. Ces jeunes envisagent de concrétiser ce projet d'arrêt dans le mois à venir pour 28,5 % d'entre eux, dans les six ou douze mois pour 16,2 %, et dans un avenir indéterminé pour les autres. La très grande majorité (87,0 %) des fumeurs qui déclarent avoir envie d'arrêter envisagent de le faire seuls ; 10,3 % comptent sur l'aide d'un médecin et 0,9 % sur « quelqu'un d'autre ». Par ailleurs la plupart de ces jeunes (92,5 %) désirent arrêter de fumer par leur propre volonté : 47,5 % de manière radicale et 45,0 % progressivement. Les principaux autres moyens envisagés par les fumeurs pour en finir avec le tabagisme sont les patchs antitabac (9,6 %) et les gommes à mâcher (6,6 %)**.

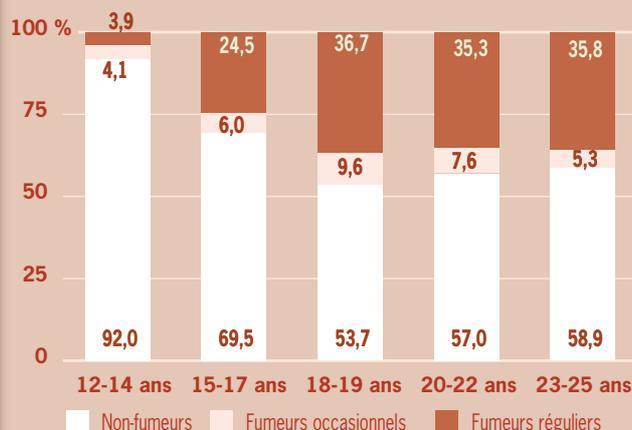
Des zones non fumeurs globalement respectées

Les zones non fumeurs sont diversement respectées. C'est en milieu scolaire et universitaire, dans les bars et dans les lieux publics en général, que les zones non fumeurs sont les moins respectées : respectivement, 32,2 %, 31,9 %, et 31,3 % des jeunes fumeurs déclarent y consommer du tabac. En revanche, seuls 12,0 % des fumeurs déclarent ne pas respecter les zones non fumeurs des restaurants et 8,1 % celles des transports en commun. À l'exclusion des lieux d'études, les garçons déclarent plus souvent que les filles ne pas respecter les zones non fumeurs.

* *Fumeur régulier* : personne consommant au moins une cigarette par jour. *Fumeur occasionnel* : personne consommant moins d'une cigarette par jour.

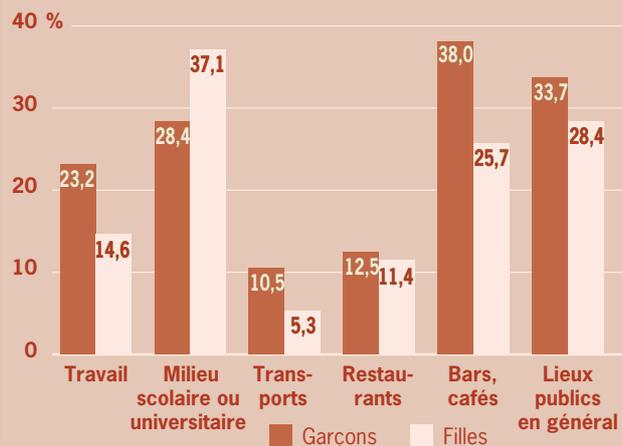
** Le total est supérieur à 100 % car plusieurs réponses étaient possibles.

Statut tabagique déclaré par les jeunes selon l'âge



Source : Baromètre santé, ORS et Drass Nord-Pas-de-Calais, CFEES, 2000.

Jeunes déclarant ne pas respecter les zones non fumeurs selon le sexe



Source : Baromètre santé, ORS et Drass Nord-Pas-de-Calais, CFEES, 2000.

Comparaison inter-régionale

La consommation de tabac varie sensiblement dans les régions étudiées. La proportion standardisée de consommateurs de tabac est significativement plus forte en Picardie et en Pays de la Loire qu'en Alsace et Nord - Pas-de-Calais.

Prévalence de la consommation déclarée de tabac par les jeunes (résultats standardisés par âge, en pourcentage)

	Non-fumeurs	Fumeurs		Total
		total	rég. occ.	
Alsace	63,7	36,3	27,5 8,7	100,0
Nord - Pas-de-Calais	67,2	32,8	26,6 6,2	100,0
Pays de la Loire	56,8	43,2	33,7 9,5	100,0
Picardie	60,0	40,0	34,2 5,8	100,0
France	63,0	37,0	30,5 6,5	100,0

Source : Baromètre santé, ORS Alsace, Pays de la Loire, Picardie, ORS et Drass Nord-Pas-de-Calais, CFEES, 2000.

N. B. : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées et non pondérées.

Plus d'un jeune sur cinq déclare consommer de l'alcool au moins une fois par semaine

Environ trois jeunes sur quatre (74,4 %) déclarent avoir consommé de l'alcool au moins une fois au cours des douze derniers mois. La consommation d'alcool concerne tous les âges puisque 49,3 % des 12-14 ans ont bu une boisson alcoolisée au cours de l'année passée. 22,7 % des 12-25 ans interrogés déclarent avoir bu de l'alcool au moins une fois par semaine, dont 6,5 % en ont consommé plusieurs fois par semaine et 1,3 % tous les jours.

Cette fréquence de consommation varie en fonction du sexe. Globalement, les garçons boivent plus régulièrement de l'alcool que les filles. Par ailleurs, cette pratique augmente avec l'âge : 2,6 % des 12-14 ans ont bu une boisson alcoolisée au moins une fois par semaine au cours de l'année passée contre 16,7 % des 15-17 ans, 29,3 % des 18-19 ans, 36,4 % des 20-22 ans et 44,4 % des 23-25 ans.

Une consommation fluctuante avec l'âge

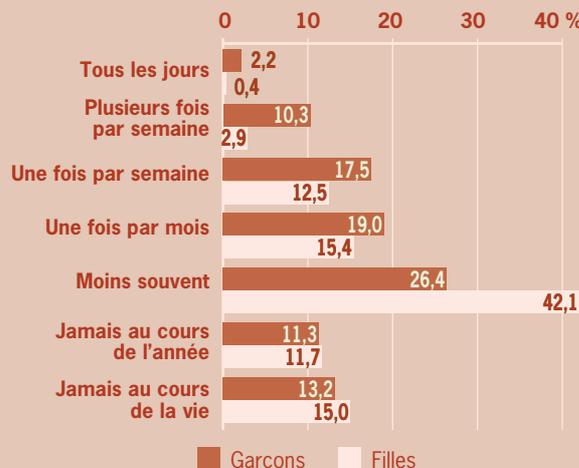
15 % des jeunes déclarent avoir consommé une boisson alcoolisée la veille de l'enquête : 19,9 % des garçons et 10,6 % des filles. Les jeunes qui ont consommé de l'alcool la veille ont bu en moyenne trois verres. Dans les deux tiers des cas, ces jeunes n'ont pris qu'un à deux verres, mais 13,6 % en ont bu plus de cinq. Les garçons ont consommé en moyenne plus d'alcool que les filles (3,0 verres versus 2,4 verres). La quantité d'alcool consommée la veille diffère également en fonction de l'âge : elle augmente fortement entre 12 et 17 ans (en particulier chez les garçons), diminue entre 19 et 20 ans, puis augmente à nouveau à partir de 20 ans.

Un jeune sur cinq déclare avoir été ivre au cours des douze derniers mois

Environ un jeune sur cinq (20,4 %) déclare avoir été ivre au moins une fois au cours des douze derniers mois. Les garçons sont plus nombreux à avoir vécu cette situation que les filles (respectivement 27,4 % et 13,7 %). La fréquence de ce comportement augmente avec l'âge.

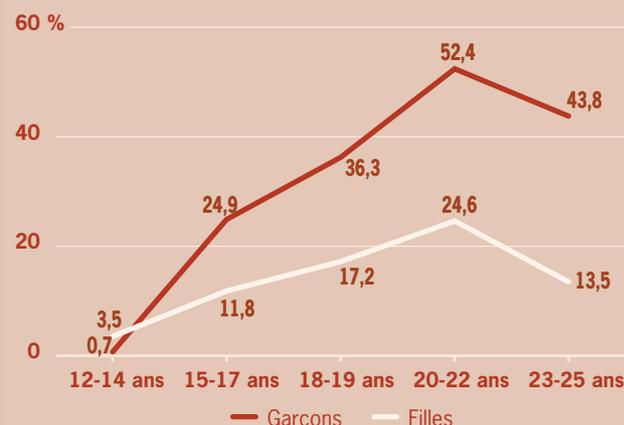
La consommation d'alcool ne correspond pas toujours à une recherche d'ivresse. Ainsi, parmi les jeunes ayant consommé de l'alcool au cours de l'année passée, 72,2 % n'ont jamais été ivres. Ce comportement de prise d'alcool sans ivresse est plus fréquent chez les filles (81,3 %) que chez les garçons (62,9 %).

Fréquence de la consommation déclarée d'alcool par les jeunes au cours des douze derniers mois selon le sexe



Source : Baromètre santé, OFS et Drass Nord-Pas-de-Calais, OFES, 2000.

Jeunes déclarant avoir été ivres au moins une fois au cours des douze derniers mois selon le sexe et l'âge

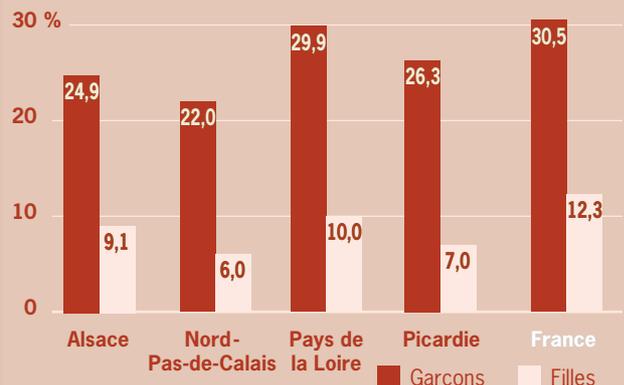


Source : Baromètre santé, OFS et Drass Nord-Pas-de-Calais, OFES, 2000.

Comparaison inter-régionale

La proportion de jeunes qui consomment de l'alcool plusieurs fois par semaine et/ou qui ont connu plus de deux ivresses au cours des douze derniers mois, diffère selon les régions de l'étude et selon le sexe. Chez les garçons, la part de consommateurs semble plus importante dans les Pays de la Loire (29,9 %) que dans les autres régions de l'étude et, en revanche, paraît moins élevée dans le Nord-Pas-de-Calais (22,0 %). Chez les filles, la part de consommateurs est relativement faible dans le Nord-Pas-de-Calais (6,0 %) et en Picardie (7,0 %).

Jeunes déclarant consommer* de l'alcool selon le sexe (résultats standardisés par âge)



Source : Baromètre santé, OFS Alsace, Pays de la Loire, Picardie, OFS et Drass Nord-Pas-de-Calais, OFES, 2000.

* plusieurs fois par semaine et/ou qui ont connu plus de deux ivresses au cours des douze derniers mois

N. B. : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées et non pondérées.

Près d'un jeune sur deux s'est déjà vu proposer du cannabis...

45,6 % des jeunes déclarent qu'il leur a déjà été proposé du cannabis (8,7 % des amphétamines et 6,6 % de la cocaïne). Les sollicitations pour le cannabis semblent s'adresser plus fréquemment aux garçons : 49,6 % d'entre eux ont déjà reçu une telle offre pour 41,7 % des filles. La proportion de jeunes qui ont déjà été sollicités augmente avec l'âge. L'écart entre les sexes se creuse au fil des âges.

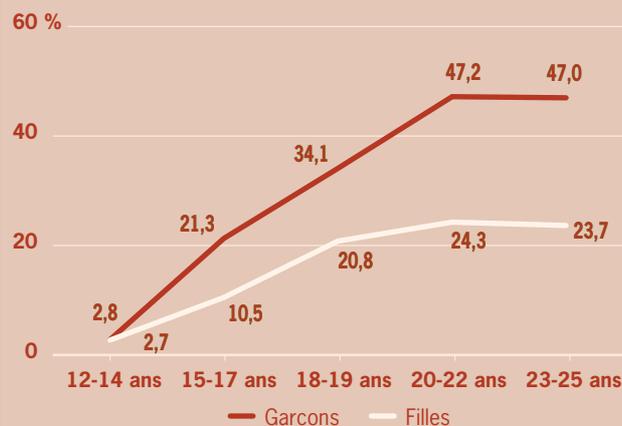
... et un sur cinq en a déjà consommé

Un jeune sur cinq déclare avoir déjà consommé du cannabis : 13,5 % l'ont fait au cours des douze derniers mois et 7,9 % au cours des trente derniers jours. Cette proportion est plus élevée chez les garçons que chez les filles. La différence entre les sexes semble même s'accroître, en ce qui concerne les expériences récentes. Ainsi, les garçons ayant déjà consommé du cannabis au cours de leur vie sont 1,6 fois plus nombreux que les filles. Ce rapport atteint 2,2 lorsque l'on considère la consommation au cours des trente derniers jours.

Les autres drogues, une consommation plus marginale

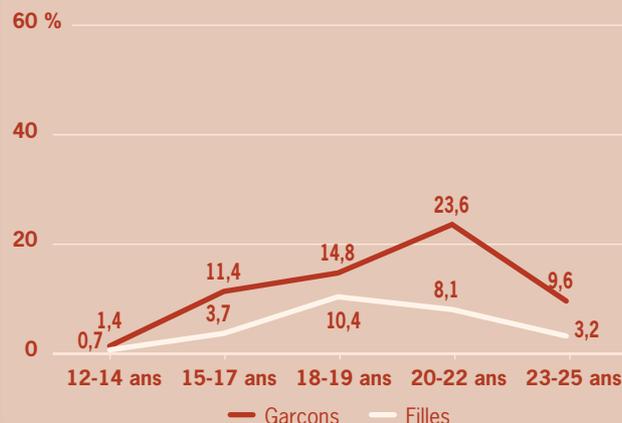
La consommation des autres drogues parmi les jeunes de 12 à 25 ans apparaît plus marginale : 2,7 % d'entre eux auraient déjà consommé de l'ecstasy, 2,0 % du LSD (ou des acides) et 1,6 % des amphétamines. La consommation de cocaïne et d'héroïne touche respectivement 1,4 % et 0,9 % des jeunes interrogés. 3,1 % déclarent avoir déjà inhalé un solvant.

Jeunes déclarant avoir consommé du cannabis au cours de leur vie selon le sexe et l'âge



Source : Baromètre santé, ORS et Drass Nord-Pas-de-Calais, CFEES, 2000.

Jeunes déclarant avoir consommé du cannabis au cours des trente derniers jours selon le sexe et l'âge



Source : Baromètre santé, ORS et Drass Nord-Pas-de-Calais, CFEES, 2000.

Comparaison inter-régionale

Dans toutes les régions concernées par l'étude, environ 50 % des jeunes interrogés se sont déjà vu proposer du cannabis. Dans les Pays de la Loire, une proportion plus importante de jeunes a déclaré avoir déjà consommé du cannabis, cette région se rapprochant le plus du niveau national. En revanche, elle est la plus faible dans le Nord-Pas-de-Calais. Plus l'expérience est récente, plus l'écart entre les Pays de la Loire et les autres régions (particulièrement le Nord-Pas-de-Calais) se creuse.

L'opinion des jeunes vis-à-vis du cannabis varie également d'une région à l'autre. Si moins d'un jeune sur quatre déclare être favorable à une autorisation de la consommation de cannabis en Picardie et Nord-Pas-de-Calais, cette opinion est plus répandue en Pays de la Loire et surtout en Alsace, où elle est partagée par plus d'un jeune sur trois.

Prévalence de la consommation déclarée de cannabis par les jeunes (résultats standardisés par âge, en pourcentage)

	Au cours de la vie	Au cours des 12 derniers mois	Au cours des 30 derniers jours
Alsace	28,7	17,5	9,9
Nord-Pas-de-Calais	24,5	14,5	8,6
Pays de la Loire	31,4	21,7	11,7
Picardie	27,5	17,3	9,2
France	32,0	20,5	11,6

Source : Baromètre santé, ORS, Alsace, Pays de la Loire, Picardie, ORS et Drass Nord-Pas-de-Calais, CFEES, 2000.

N. B. : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées et non pondérées.

Un jeune sur cinq déclare avoir eu un accident au cours des douze derniers mois

Un jeune de 12 à 25 ans sur cinq (20,2 %) déclare avoir eu, au cours des douze derniers mois, un accident qui a nécessité une consultation médicale. Un quart d'entre eux est « récidiviste », puisqu'ils ont eu au moins deux accidents au cours de cette période.

Quel que soit l'âge, la proportion d'accidentés est toujours plus élevée pour les garçons.

Avec l'âge, la fréquence des accidents déclarés diminue pour les filles. Ce n'est qu'après 20 ans qu'on observe une diminution pour les garçons. Les accidents les plus fréquents sont les accidents de sport et de loisirs (autres que vélo, roller, patin à roulettes et skate), puisqu'ils constituent 44,9 % des accidents et concernent 8,5 % des jeunes dans la région. Tous les autres types d'accidents concernent chacun moins de 3 % des jeunes : les accidents du travail (1,6 %), de moto (1,7 %), de voiture (2,1 %), de vélo (1,8 %) et les accidents domestiques (1,5 %).

Les protections sont peu utilisées

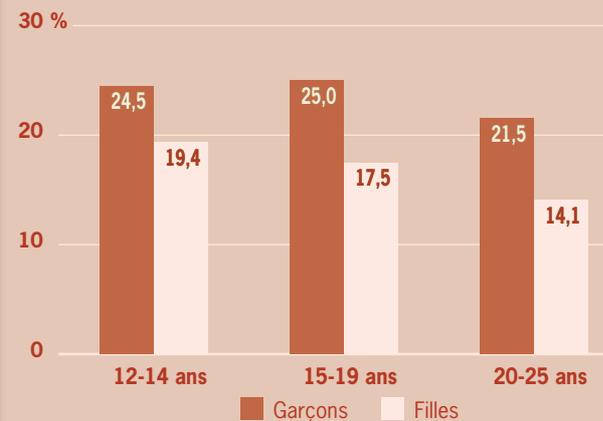
92,0 % des jeunes qui font de la moto déclarent avoir porté un casque lors de la dernière utilisation, ils ne sont que 11,5 % à l'avoir porté pour faire du roller, patin à roulettes et skate et 7,4 % pour faire du vélo.

Par ailleurs, la proportion de jeunes hommes qui déclarent avoir fait quelque chose de risqué pour le plaisir ou par défi dans le dernier mois augmente avec l'âge.

Les garçons prennent plus de risques que les filles

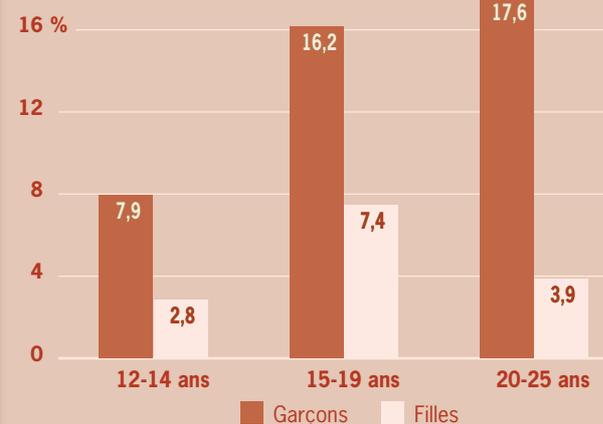
De plus, quelle que soit la tranche d'âge concernée, la proportion de garçons prenant des risques est toujours supérieure à celle des jeunes filles, l'écart entre les deux devenant de plus en plus important avec l'âge. Ainsi, entre 20 et 25 ans, les garçons déclarent quatre fois plus souvent que les filles avoir pris des risques.

Jeunes déclarant avoir eu au moins un accident au cours des douze derniers mois selon le sexe et l'âge



Source : Baromètre santé, ORS et Drass Nord-Pas-de-Calais, OFES, 2000.

Jeunes déclarant avoir fait quelque chose de risqué par plaisir ou par défi au cours du dernier mois selon le sexe et l'âge



Source : Baromètre santé, ORS et Drass Nord-Pas-de-Calais, OFES, 2000.

Comparaison inter-régionale

Les Pays de la Loire (pour les deux sexes) et les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie (pour les garçons uniquement) se distinguent par un taux d'accidents déclarés plus faible que pour le reste du pays. En ce qui concerne les prises de risques, les seules différences significatives avec la moyenne nationale sont mesurées en Picardie pour les garçons et dans le Nord-Pas-de-Calais pour les filles avec, dans les deux cas, une fréquence moindre.

N. B. : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées et non pondérées.

Jeunes déclarant avoir eu un accident au cours des douze derniers mois ou avoir fait quelque chose de risqué par plaisir ou par défi au cours du dernier mois selon le sexe (résultats standardisés par âge, en pourcentage)

	Accidents		Prises de risques	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Alsace	26,6	18,7	18,3	5,0
Nord-Pas-de-Calais	22,2	17,2	16,0	3,4
Pays de la Loire	24,0	13,1	13,6	4,4
Picardie	23,6	16,6	12,5	5,2
France	27,4	17,0	17,6	6,6

Source : Baromètre santé, ORS Alsace, Pays de la Loire, Picardie, ORS et Drass Nord-Pas-de-Calais, OFES, 2000.

8,0 % victimes de violence au cours des douze derniers mois...

8,0 % de jeunes déclarent avoir été frappés au moins une fois dans les douze derniers mois. Pour 3,6 % des jeunes, ces agressions se sont répétées trois fois ou plus. Dans un cas sur trois, les coups ont été portés par plusieurs personnes. La proportion de garçons frappés est toujours supérieure à celle des filles et augmente avec l'âge.

Dans plus de 80 % des cas, aucune autre arme que les mains, les pieds et la tête n'est utilisée. Il reste cependant qu'un objet est cité dans 11,9 % des cas et une arme blanche dans 6,2 % des cas.

... et 7,7 % « acteurs » de violence

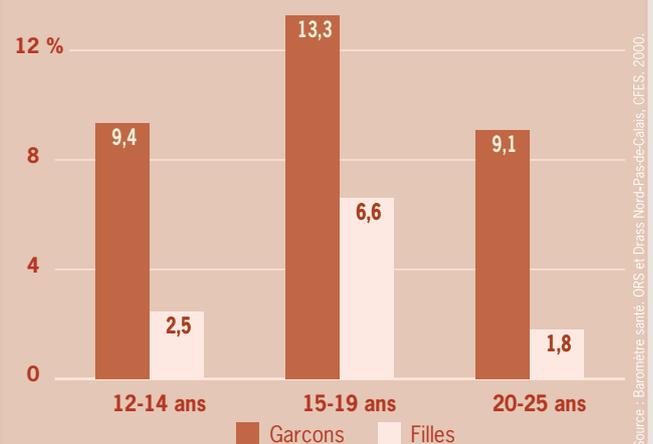
Par ailleurs, 7,7 % des jeunes déclarent avoir frappé quelqu'un une ou plusieurs fois. La différence selon le sexe va, là-aussi, dans le sens d'une prédominance masculine (11,6 % versus 4,0 %). Comme pour la violence subie, la proportion des garçons ayant frappé quelqu'un est la plus élevée entre 15 et 19 ans.

La violence particulière que constitue les « rapports sexuels forcés » a été subie par 3,5 % des jeunes de plus de 15 ans, plus par les filles que par les garçons (5,4 % versus 1,5 %).

Jeunes déclarant avoir été frappés au cours des douze derniers mois selon le sexe et l'âge



Jeunes déclarant avoir frappé quelqu'un au cours des douze derniers mois selon le sexe et l'âge



Comparaison inter-régionale

Parmi les régions concernées par l'étude, les Pays de la Loire se distinguent des autres régions par un taux plus bas, aussi bien pour la violence subie (deux sexes) que pour la violence agie (garçons uniquement). L'Alsace se caractérise quant à elle par les taux les plus importants de violence subie pour les garçons. En ce qui concerne les rapports sexuels forcés, aucune différence n'apparaît entre les quatre régions d'étude.

N. B. : violence subie ou violence agie au cours des douze derniers mois déclarée par les jeunes de 12-25 ans, ou rapports sexuels forcés au cours de la vie déclarés par les jeunes de 15-25 ans.

Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées et non pondérées.

Jeunes déclarant avoir été victimes ou acteurs de violences, ou ayant subi des rapports sexuels forcés (résultats standardisés par âge, en pourcentage)

	Violence subie		Violence agie		Rapports sexuels forcés	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Alsace	10,3	5,9	10,1	2,3	0,7	2,3
Nord - Pas-de-Calais	9,5	6,3	11,3	3,9	1,3	5,0
Pays de la Loire	6,1	3,0	6,3	3,4	0,2	4,3
Picardie	8,2	5,9	10,5	4,2	1,2	2,4
France	10,4	5,3	10,2	3,7	0,5	4,4

Source : Baromètre santé, ORS Alsace, Pays de la Loire, Picardie, ORS et Drass Nord-Pas-de-Calais, CFES, 2000.

Le (ou la) petit(e) ami(e)

Entre 15 et 19 ans, 31,9 % des garçons et 40,8 % des filles déclarent avoir un ou une petit(e) ami(e). Cette proportion augmente avec l'âge : de 10,1 % à 15 ans à 55,7 % à 19 ans pour les garçons et de 40,2 % à 15 ans à 78,5 % à 19 ans pour les filles.

Plus d'un jeune sur deux de 15 à 25 ans déclarent avoir eu des rapports sexuels

Les garçons de 15 à 25 ans sont plus nombreux que les filles à déclarer avoir déjà eu des relations sexuelles au cours de leur vie : 65,4 % versus 60,1 %. Ce pourcentage augmente rapidement avec l'âge : de 19,4 % à 15 ans à 100 % à 25 ans pour les garçons et de 19,6 % à 15 ans à 94,8 % à 25 ans pour les filles. Parmi les jeunes de 15 à 25 ans déclarant avoir déjà eu un rapport sexuel, 87,5 % des garçons et 92,4 % des filles disent avoir eu une relation sexuelle durant les douze derniers mois.

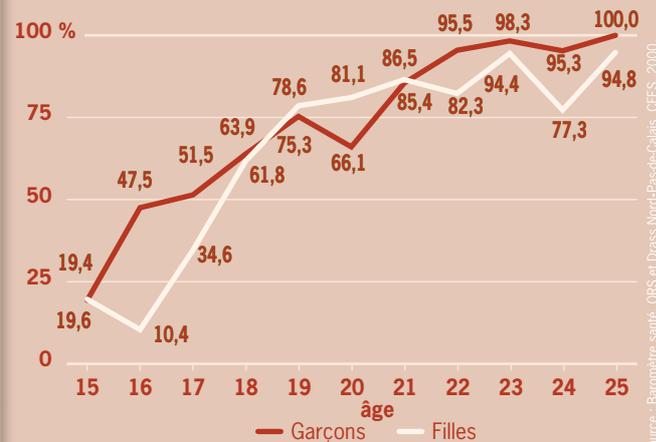
L'utilisation du préservatif et de la pilule

Parmi les jeunes de 15 à 25 ans déclarant avoir déjà eu un rapport sexuel, 78,8 % des garçons et 74,1 % des filles déclarent qu'un préservatif a été utilisé lors du premier rapport. Cette proportion décroît nettement avec l'âge : de 100 % à 15 ans à 62,2 % à 25 ans pour les garçons et de 100 % à 15 ans à 49,1 % à 25 ans pour les filles.

Parmi les jeunes de 15 à 25 ans sexuellement actifs, 87,8 % des garçons et 90,3 % des filles déclarent faire quelque chose pour éviter une grossesse. L'usage déclaré du préservatif masculin au cours des rapports, par les jeunes déclarant utiliser un moyen de contraception, est nettement moins fréquent qu'au cours du premier rapport : seulement 54,0 % des garçons et 31,7 % des filles déclarent en avoir utilisé. Cette proportion diminue également avec l'âge.

65,8 % des garçons et 81,9 % des filles sexuellement actifs et qui utilisent un moyen de contraception, déclarent qu'eux-mêmes ou leur partenaire utilise la pilule. Cette proportion augmente avec l'âge : elle est de 56,4 % entre 15 et 19 ans et de 72,7 % entre 20 et 25 ans pour les garçons (respectivement 75,2 % et 85,4 % pour les filles). 11,4 % des filles de 15 à 25 ans sexuellement actives déclarent avoir déjà utilisé la pilule du lendemain.

Jeunes déclarant avoir déjà eu des rapports sexuels au cours de leur vie selon le sexe et l'âge



Source : Baromètre santé, ORS et Drass Nord-Pas-de-Calais, CFES, 2000.

Jeunes déclarant avoir utilisé un préservatif lors du premier rapport sexuel selon le sexe et l'âge

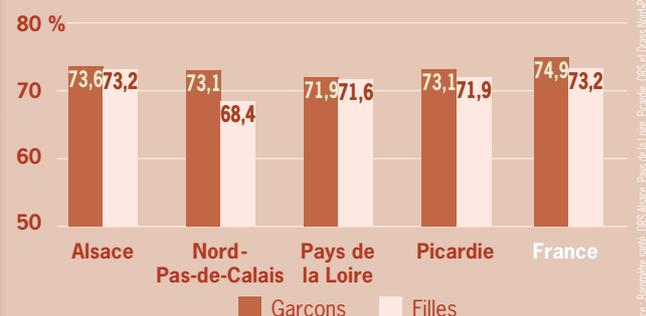


Source : Baromètre santé, ORS et Drass Nord-Pas-de-Calais, CFES, 2000.

Comparaison inter-régionale

La proportion de jeunes de 15 à 25 ans qui déclarent avoir déjà eu une relation sexuelle dans leur vie varie peu entre les différentes régions et est très comparable aux résultats de l'échantillon national.

Jeunes (15-25 ans) déclarant avoir déjà eu des rapports sexuels au cours de leur vie selon le sexe (résultats standardisés par âge)



Source : Baromètre santé, ORS, Agenc. Pays de la Loire, Picardie, ORS et Drass Nord-Pas-de-Calais, CFES, 2000.

N. B. : les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées et non pondérées.

Plus de trois jeunes sur quatre ont consulté leur médecin généraliste au cours des douze derniers mois...

Le médecin généraliste est le professionnel de santé* le plus fréquemment consulté par les jeunes de 12 à 25 ans. 78,7 % d'entre eux en ont vu un au cours des douze derniers mois avec, en moyenne, 4,2 consultations par jeune ayant consulté. Quel que soit l'âge considéré, les filles consultent leur médecin généraliste plus fréquemment que les garçons.

... et moins de 40 % un médecin ou une infirmière scolaire

Au cours des douze derniers mois, 37,1 % de la population scolarisée a rencontré en moyenne 2,3 fois un médecin ou une infirmière scolaire. La proportion de jeunes qui ont consulté diminue avec l'âge et particulièrement chez les filles.

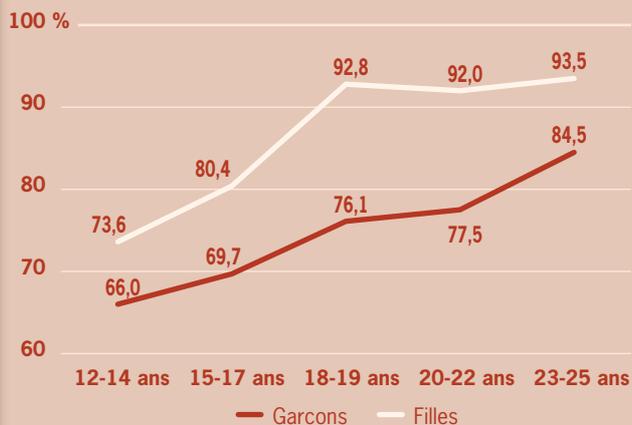
Les autres professionnels de santé consultés

Si le chirurgien-dentiste et l'orthodontiste sont fréquemment consultés (64,9 %), les autres professionnels de santé sont consultés par moins de 10 % des jeunes interrogés, mais avec pour certains, un nombre de consultations élevé correspondant à la nature des actes pratiqués, à l'image du psychiatre, psychologue ou psychanalyste consulté en moyenne 6,2 fois par an.

Une consommation de tranquillisants ou de somnifères plus forte chez les filles

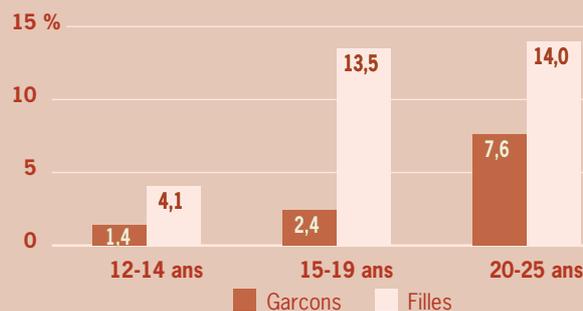
7,7 % des jeunes ont consommé des tranquillisants ou des somnifères au cours de l'année, dont 8,4 % « quotidiennement ou presque » au cours des trente derniers jours. Les jeunes femmes sont plus fréquemment consommatrices de ce type de médicaments : 11,5 % pour 3,6 % des jeunes hommes.

Jeunes déclarant avoir consulté un médecin généraliste au cours des douze derniers mois selon le sexe et l'âge



Source : Baromètre santé, ORS et DRESS Nord-Pas-de-Calais, CIES, 2000.

Jeunes déclarant avoir pris des tranquillisants ou des somnifères au cours des douze derniers mois selon le sexe et l'âge



Source : Baromètre santé, ORS et DRESS Nord-Pas-de-Calais, CIES, 2000.

* La question posée était : « Au cours des douze derniers mois, combien de fois avez-vous consulté pour vous-même, 1. un médecin scolaire ou une infirmière scolaire, 2. un médecin généraliste, 3. un psychiatre, un psychanalyste ou un psychologue, 4. un gynécologue, 5. un chirurgien dentiste ou orthodontiste, 6. un kinésithérapeute ou masseur, 7. un homéopathe, 8. un homéopathe pour un de vos enfants, 9. un acupuncteur ou mésothérapeute ou ostéopathe, 10. un autre médecin (par ex. : dermatologue, pédiatre, allergologue) ? ».

Comparaison inter-régionale

Les fréquences de consultation des divers professionnels de santé apparaissent assez peu différentes au sein des quatre régions étudiées, particulièrement pour les professionnels les plus rencontrés. Le médecin généraliste est consulté par environ 80 % des jeunes interrogés sans grande différence entre les régions. La consultation du chirurgien-dentiste concerne entre 60 et 65 % des jeunes en Pays de la Loire, Nord - Pas-de-Calais et Picardie. Cette proportion est supérieure en Alsace (72,2 %). Les gynécologues sont plus fréquemment consultés par les jeunes Alsaciennes et les jeunes Picardes que dans les autres régions concernées par l'étude.

N. B. : la question sur le recours au gynécologue ne concerne que les filles, celle sur le recours au médecin ou l'infirmière scolaire seulement les jeunes scolarisés.

Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées et non pondérées.

Jeunes déclarant avoir rencontré un professionnel de santé au cours de l'année (résultats standardisés par âge, en pourcentage)

	Médecin généraliste	Chirurgien-dentiste	Gynécologue	Médecin ou infirmière scolaire
Alsace	80,0	72,2	45,9	32,9
Nord - Pas-de-Calais	81,3	65,2	38,2	33,7
Pays de la Loire	81,5	61,2	37,3	31,7
Picardie	80,5	62,6	42,1	32,1
France	81,4	62,3	44,3	34,0

Source : Baromètre santé, ORS Alsace, Pays de la Loire, Picardie, ORS et DRESS Nord-Pas-de-Calais, CIES, 2000.

Une démarche commune

Les quatre documents régionaux des premiers résultats 2000 du Baromètre santé (Les jeunes de 12 à 25 ans en Alsace, dans le Nord-Pas-de-Calais, dans les Pays de la Loire et en Picardie) sont extraits d'un document de synthèse réalisé par le Comité français d'éducation pour la santé avec le soutien de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés intitulé *Baromètre santé : premiers résultats 2000. Enquête auprès des 12-75 ans*. Ils ont été réalisés en coordination étroite et selon une présentation commune entre les observatoires régionaux de santé d'Alsace, du Nord-Pas-de-Calais, des Pays de la Loire et de Picardie, la Fédération nationale des observatoires régionaux de santé, la direction régionale des Affaires sanitaires et sociales du Nord-Pas-de-Calais et le Comité français d'éducation pour la santé.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, Christophe Declercq (observatoire régional de la Santé Nord-Pas-de-Calais) et Amélie Bruandet (direction régionale des Affaires sanitaires et sociales du Nord-Pas-de-Calais) ont réalisé le traitement des données, l'analyse des résultats et la rédaction du document régional, avec le concours d'un comité de pilotage animé par Elizabeth Vérité (direction régionale des Affaires sanitaires et sociales Nord-Pas-de-Calais) et issu du groupe de programmation du programme régional de santé « Santé des enfants et des jeunes », et avec le soutien financier du ministère de l'Emploi et de la Solidarité avec le soutien financier de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés.

Observatoire régional de la Santé du Nord-Pas-de-Calais

13, rue Faidherbe
59046 Lille cedex
Téléphone : 03 20 15 49 20
Télécopie : 03 20 55 92 30
Mél. : orsnpdc-secretariat@nordnet.fr

Réalisation



avec le concours de



Les fiches du baromètre santé 2000

- Méthodologie
- Perception de la santé
- Qualité de vie, santé mentale et environnement
- Pratique du sport et habitudes alimentaires
- Vaccinations : opinions et pratiques
- Tabac : consommation et perception
- Consommation d'alcool
- Usages de drogues illicites
- Les accidents et leurs victimes
- Violences physiques et prises de risques
- Comportements sexuels, contraception, MST et prévention du VIH
- Consommation de soins et prise en charge de la douleur
- Dépistage des cancers
- Les jeunes de 12 à 25 ans en Alsace
- Les jeunes de 12 à 25 ans dans le Nord-Pas-de-Calais
- Les jeunes de 12 à 25 ans dans les Pays de la Loire
- Les jeunes de 12 à 25 ans en Picardie

Vous pouvez vous procurer l'ensemble des fiches au **Comité français d'éducation pour la santé**, BP 51. 92174 Vanves cedex. France ou en téléchargement sur www.cfes.sante.fr